



LES CHIFFRES DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN RÉGION CENTRE

Année 2009

L'agriculture biologique a connu, au cours de l'année 2009, une progression significative. Certes, la Surface Agricole Utile (S.A.U.) bio de la région reste inférieure à la moyenne nationale (2,46%), cependant elle a passé la barre des 1%, seuil en-deçà duquel elle a stagné de longues années. La région Centre se situe au douzième rang national en ce qui concerne la surface cultivée en bio. Les exploitations bio de la région représentent 3,2% des exploitations bio françaises. Cependant, le taux de progression, dans bien des secteurs, est supérieur à la moyenne nationale, et les perspectives du premier semestre 2010 confortent cette dynamique. Ainsi, le nombre d'exploitations en agriculture biologique est de 532, soit une progression de 24,9% alors que la moyenne nationale est de 23,7%. La surface totale cultivée en bio et en conversion est de 25 297, soit une progression de 20,12%, pour une moyenne nationale de 16,1%. Enfin, la surface actuellement en conversion est de 6 239 ha, soit une progression de 24,7%, pour une moyenne nationale de 22,40%.

Ces chiffres encourageants sont significatifs du développement de l'intérêt des opérateurs pour ce mode de production respectueux de l'environnement, en réponse à la demande croissante des consommateurs. Et cette dynamique, largement soutenue par le Conseil régional du Centre et par la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) du Centre n'est pas prête de s'arrêter.

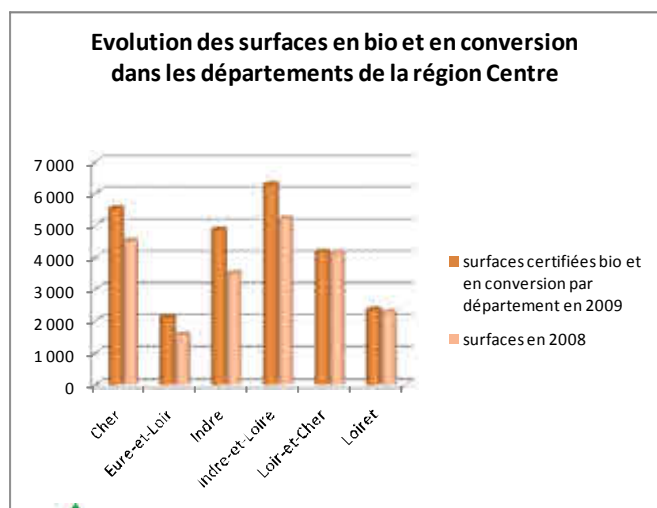
Données générales 2009

Nombre d'exploitations	Évolution par rapport à 2008 %	Hectares en bio	Hectares en conversion	Surface totale	Évolution par rapport à 2008 %	S.A.U.
532	+ 24,9%	19 058	6 239	25 297	+ 20,12%	1,1%

(source : Agence Bio)

Les surfaces actuellement en conversion à l'agriculture biologique se répartissent comme suit :

- première année de conversion (C1) : 4 586 hectares
- deuxième année de conversion (C2) : 1 508 hectares
- troisième année de conversion (C3) : 145 hectares



Les trois départements du Cher, de l'Indre et de l'Indre-et-Loire cumulent à eux-seuls les deux tiers de la progression régionale. L'Indre est le département qui a connu la plus forte progression, surpassant le Loir-et-Cher qui était dans le trio de tête en 2008.



Évolution de l'agriculture biologique en région Centre depuis 2001

	Nb d'exploitations	Surface AB	En conversion	Surface totale	SAU	Progression Année précédente
2001	334	9 616	4 264	13 880	0,6%	
2002	356	10 051	6 757	16 808	0,7%	21%
2003	322	13 445	5 359	18 804	0,8%	12%
2004	335	16 492	2 692	19 184	0,8%	2%
2005	360	18 665	2 263	20 928	0,9%	9,1%
2006	381	17 734	2 673	20 407	0,9%	1%
2007	400	17 870	2 926	20 796	0,9%	1,9%
2008	426	17 713	3 358	21 071	0,9%	1,3%
2009	532	19 058	6 239	25 297	1,1%	20%

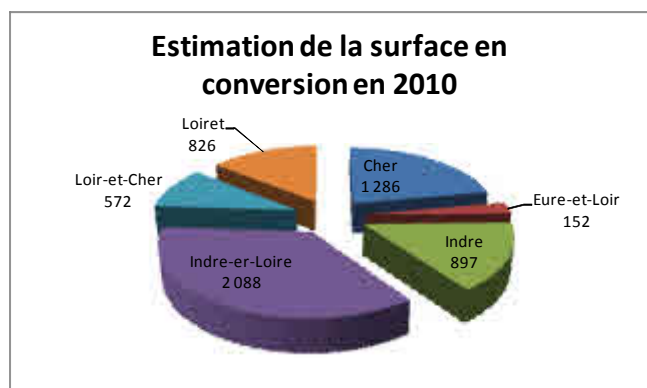
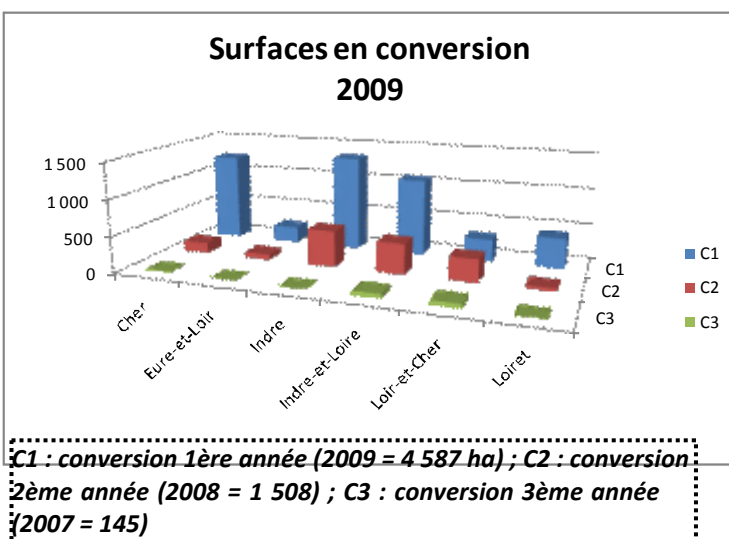
La progression quasiment constante depuis 2001 est, en 2009, marquée par un taux de croissance remarquable. La demande croissante des consommateurs, les aides gouvernementales mises en place après le Grenelle de l'environnement, la mobilisation des élus locaux et l'implication de plus en plus forte des différents acteurs de la filière bio sont, indéniablement, à l'origine de cette progression.

La surface totale en bio dépasse les 25 000 ha, chiffre jamais atteint en région Centre. On peut noter la progression constante des surfaces en bio et en conversion dans la région Centre.

Les surfaces en conversion dans les départements de la région Centre

Après une stagnation du nombre de conversions à l'agriculture biologique, dûe aux limites des premiers plans d'aides qui n'avaient pas pris en compte l'ensemble de la filière bio, le développement de la bio est aujourd'hui incontestablement encadré par des programmes qui sécurisent les agriculteurs dans leur devenir économique.

Le nombre d'hectares en conversion à l'agriculture biologique dans la région Centre est passé de 145 en 2007, à 1 508 en 2008 et à 4 587 en 2009. La surface totale en conversion dans la région Centre est, en 2009, de 6 239 hectares soit pratiquement le double par rapport à 2008.



Les premières estimations du nombre de conversions à l'agriculture biologique en 2010 semblent confirmer cet élan initié en 2009. En effet, 143 demandes d'aide à la conversion ont été déposées à la DRAAF du Centre et concerneraient près de 5 821 hectares. Ces données seront confirmées durant le premier semestre 2011.

La production végétale biologique en 2009

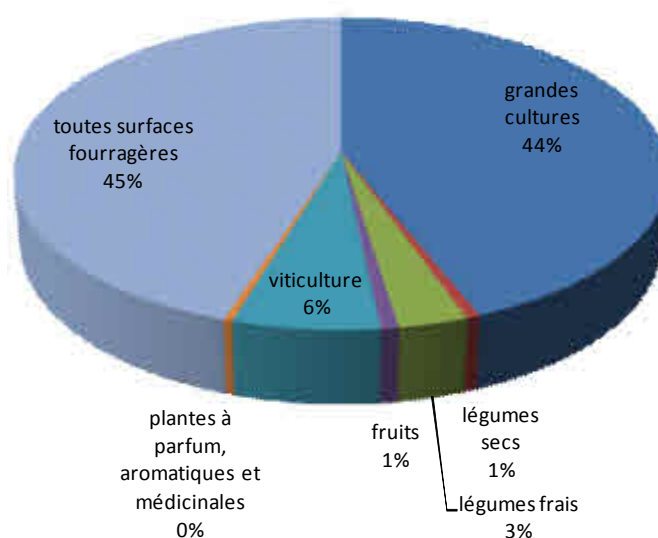
	Surface totale bio et conversion	Évolution 2009 par rapport à 2008	Évolution moyenne nationale
grandes cultures	9 906	22,30%	14,10%
légumes	811	15,20%	21,90%
fruits	177	10,10%	19,60%
vignes	1443	14,90%	38,90%
plantes à parfum, aromatiques et médicinales	86	59,50%	8,10%
toutes surfaces fourragères	10 129	24,60%	14,50%
Autres surfaces	2 745	2,90%	
Région Centre	25 297	20,01%	16,10%

La progression globale de la production végétale biologique en région Centre est supérieure de près de 4% à la moyenne nationale, ce qui est incontestablement un indicateur du dynamisme régional. Le programme d'accompagnement des conversions en région Centre devrait encore accentuer cette dynamique dans les années à venir, comme le laissent présager les premières estimations des conversions en 2010 (cf. Page précédente).

Les surfaces fourragères et les grandes cultures représentent à elles seules 89% de la surface totale cultivée en bio en région Centre. On trouve les surfaces cultivées en grandes cultures principalement dans l'Indre-et-Loire (2 424 ha), le Cher (2 060 ha) et le Loir-et-Cher (1841 ha). Les surfaces de productions fourragères se situent particulièrement dans l'Indre (2 856 ha), le Cher (2 450 ha) et l'Indre-et-Loire (2 247 ha).

Cependant, ces surfaces ne représentent que 0,6% de la totalité des surfaces (conventionnel et bio) cultivées en grandes cultures et productions fourragères de la région Centre, alors que les productions viticoles biologiques représentent 6,7% des surfaces totales viticoles de la région Centre. Le département de l'Indre-et-Loire affiche à lui seul 8,25% des surfaces viticoles et le Loir-et-Cher 5,6%.

surface totale en bio et en conversion



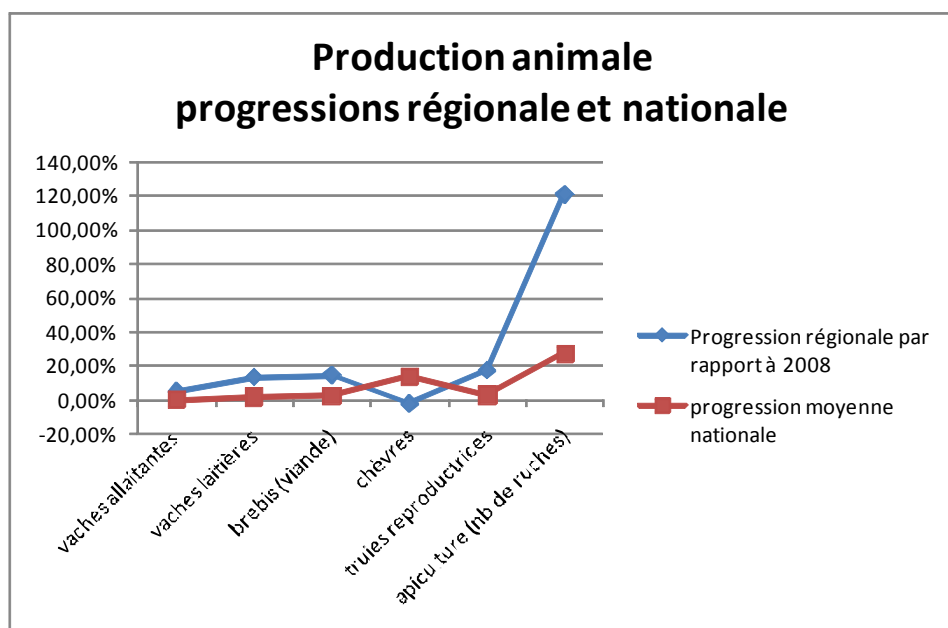
La production animale biologique en 2009

	Nombre d'exploitations	Nombre de têtes	Évolution par rapport à 2008	Évolution moyenne nationale
vaches allaitantes	45	1 849	4,70%	0,40%
vaches laitières	15	641	13,30%	1,90%
brebis (viande)	32	4 503	14,70%	2,60%
chèvres	13	1 127	-2,60%	13,90%
truies reproductrices	17	541	17,10%	3,00%
volailles chair	14	nc	nc	12,80%
volailles œuf	29	nc	nc	15,90%
Apiculture (nb de ruches)	10	2 516	121,10%	27,20%

Le nombre d'élevages en bio est passé de 159 en 2008 à 175 en 2009, soit une progression de 10,06%. Les raisons de ce développement tiennent à deux motivations principales des agriculteurs, la première étant que la filière animale conventionnelle est actuellement peu rémunératrice pour les éleveurs, alors que le marché viande et lait biologique, notamment, est très porteur. La seconde raison de la progression de la production animale bio est liée aux aides à l'accompagnement des conversions qui sont bien adaptées aux attentes des agriculteurs : appui technico-économique des conversions par les Pôles Conversion dans les départements et structuration des filières.

A titre d'exemple, on peut citer la filière porcine qui a reçu un soutien financier de l'Agence Bio dans les régions Centre, Auvergne, Bourgogne et Limousin, et qui regroupe des opérateurs amont (producteurs, coopératives de producteurs, producteurs d'aliments pour le bétail), des opérateurs aval (abattoirs, transformateurs) et des associations interprofessionnelles biologiques, dont Bio Centre.

La progression régionale en matière de production animale est très largement supérieure à l'évolution moyenne nationale, à l'exception de la production de lait de chèvre qui nécessite encore la structuration de la filière aval.



FOCUS SUR LA FILIÈRE "CÉRÉALES" EN RÉGION CENTRE

(Extraits actualisés d'une étude menée en 2009 par Bio Centre et la CRAC)

Présentation de l'agriculture biologique dans la région

La région Centre est une région bio de moyenne importance, se situant au 12ème rang des régions françaises, malgré un potentiel immense, si l'on considère la surface et la puissance du Centre dans l'agriculture conventionnelle.

Sa production est variée avec une place remarquable des grandes cultures (4ème rang national), de la production porcine (3ème rang) et des poules pondeuses (5ème rang).

Présentation de filière "céréales" en région Centre

Avec 7605 hectares de production céréalière en 2009, dont 1931 en conversion, la région Centre est la cinquième région productrice de céréales bio et représente 7,5% de la surface française en céréales bio, alors qu'elle est la première région productrice de céréales conventionnelles.

Comme en conventionnel, les céréales bio produites en France sont majoritairement destinées à l'élevage bio (pour 75%), en revanche, elles s'exportent très peu (moins de 5%). Elles sont nettement plus autoconsommées qu'en conventionnel (46% contre 13%). La collecte française de céréales bio représente 140.000 tonnes en 2009 alors qu'environ 260.000 tonnes ont été produites (source FranceAgriMer 2009).

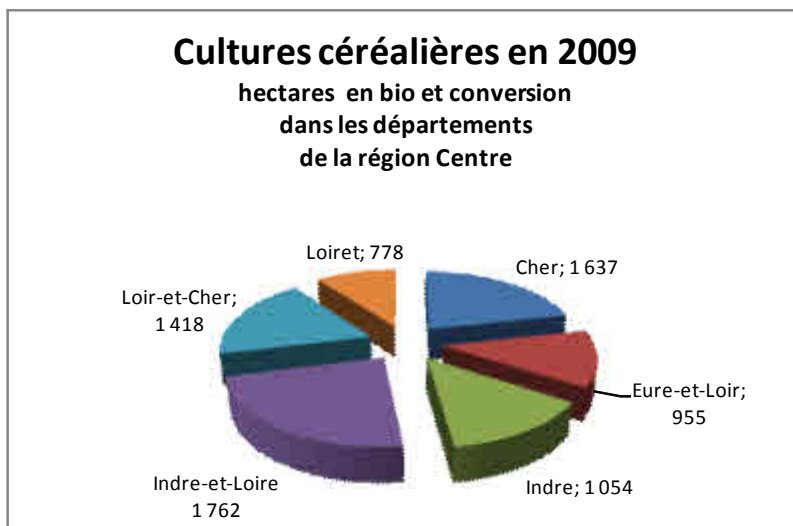
En région Centre, la collecte est bien organisée avec trois des plus importantes coopératives françaises bio (Agralys Bio, BIOCER et Thivat-Venuat Négoce) qui collectent dans la région. Le principal point faible de cette filière en région Centre est le manque de transformateurs : minotiers et fabricants d'Aliment pour bétail (FAB) sont localisés hors région et seulement quelques tonnes sont écrasées par un seul moulin dans l'Indre-et-Loire. On retrouve également peu de boulangers bio.

La production

En 2009, 238 exploitations biologiques cultivent 7 605 hectares de céréales bio ou en conversion en région Centre, soit près de 45% des exploitations bio et un peu plus de 30% de la SAU bio ou en conversion.

On observe une forte augmentation des surfaces en bio depuis 3 ans qui s'explique par une politique de financement très incitative, des contraintes environnementales de plus en plus fortes, des prix décevants en conventionnel et élevés en bio, un meilleur accompagnement technique par les structures de développement et des débouchés de plus en plus nombreux.

La production de céréales est différente d'un département à l'autre, en raison des disparités pédologiques et climatiques.



La filière aval

Environ 12.000 tonnes de céréales certifiées bio et en deuxième année de conversion (C2) ont été collectées en région Centre durant la campagne 2008-2009, soit moins de 60% de la production (21.000 tonnes). Les 9000 tonnes non collectées sont principalement destinées à l'auto-consommation.

Les collecteurs voient leur chiffre d'affaire augmenter régulièrement depuis quelques années. Ils ont des projets de développement qui répondent à une offre et une demande de plus en plus forte ainsi qu'à un objectif de réduction de coûts de transport. Ces opérateurs estiment qu'il n'y a pas encore assez de conversion.

La région Centre manque cruellement de collecteurs et de transformateurs implantés sur son territoire. Seuls les deux silos d'Agralys Bio, une malterie et un moulin y sont localisés. Cependant, la région compte plus de 70 opérateurs autour du pain bio, dont 23 boulangeries artisanales, 2 industries agroalimentaires, une trentaine de terminaux de cuisson et plusieurs dizaines de distributeurs.

Une filière à fort potentiel de développement

Filière Céréales Centre		+	-
Interne <i>éléments sur lesquels la filière peut agir</i>	Forces : <ul style="list-style-type: none"> - une collecte organisée et structurée autour de groupes importants au niveau national - des projets de développement de ces groupes - de fortes capacités d'absorption des conversions massives - des potentiels actuels de rendements plus importants que les autres régions productrices - un investissement récent des organisations de développement sur la bio 	Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> - l'absence de transformateurs dans la région après une restructuration des unités de transformation qui a affaibli la région - une faible représentation des agriculteurs biologiques - une image négative de l'agriculture biologique auprès des agriculteurs conventionnels dans le bassin céréalier traditionnel 	
Externe <i>éléments contextuels</i>	Opportunités <ul style="list-style-type: none"> - une demande importante - des soutiens à la conversion 	Menace <ul style="list-style-type: none"> - concurrence étrangère (Italie notamment) à moindre prix et de meilleure qualité (teneur en protéines) 	

Contexte historique

Les agriculteurs biologiques se sont d'abord regroupés en associations départementales, les Groupements d'Agriculteurs Biologiques (GAB) dans le but de promouvoir l'agriculture biologique, d'accompagner les porteurs de projets d'installation ou de conversion, d'organiser des réunions techniques pour faciliter les échanges d'expériences entre les producteurs et des formations professionnelles. Par ailleurs, les GAB ont également une vocation de défense professionnelle.

Les GAB se sont ensuite regroupés en association régionale (GRAB) afin d'avoir un impact plus large, notamment auprès des collectivités locales et des organismes d'État chargés de l'agriculture.

Le dernier niveau du réseau est la FNAB (Fédération Nationale des Agriculteurs Biologiques) qui favorise une implication des producteurs dans une réflexion sur le développement de l'agriculture biologique en France et en Europe.

Dans un souci de développement de la filière bio dans sa globalité, les producteurs de la région ont décidé de créer une association interprofessionnelle accueillant des opérateurs aval, des consommateurs et des institutions.

Présentation de Bio Centre

Bio Centre est la structure régionale d'échanges et de concertation des acteurs de l'ensemble de la filière biologique, du producteur au consommateur. L'association a pour objet la structuration des différentes filières ; la représentation des producteurs biologiques de la région Centre et le développement de la production biologique ; l'accompagnement des opérateurs aval dans leurs projets ; la communication et la promotion des produits biologiques régionaux en restauration collective auprès du grand public et des professionnels ; la sensibilisation des partenaires institutionnels ; la défense des intérêts de la filière.

L'association a une double vocation :

- **Groupement régional des agriculteurs biologiques (GRAB)** représentant les six Groupements départementaux d'agriculteurs biologiques (GAB) qui proposent aux agriculteurs assistance technique et formations, accompagnement des démarches d'installation et de conversion à l'agriculture biologique, sensibilisation des élus, des professionnels et du grand public à l'agriculture biologique. Bio Centre met en œuvre des actions régionales en termes de développement technique, de recherche-développement, de formation et de défense des intérêts de la profession.
- **Mission interprofessionnelle** : mise en relation des opérateurs de l'amont et de l'aval afin d'organiser et de renforcer les filières (adapter de l'offre de produits bio à la demande, favoriser l'approvisionnement local et encourager l'innovation) ; soutien et conseils aux entreprises souhaitant développer une activité bio (information sur les filières régionales, mise en relation des opérateurs, accompagnement des porteurs de projets, mise à disposition d'outils de communication) ; accompagnement du développement de la restauration collective bio (sensibilisation des convives, formation des cuisiniers).

Une association interprofessionnelle centrée sur les préoccupations des opérateurs bio de la région

A l'heure actuelle, Bio Centre regroupe 494 adhérents, répartis en 5 collèges :

- Collège producteurs : 384
- Collège transformateurs : 50
- Collège distributeurs : 23
- Collège institutionnels : 26
- Collège consommateurs : 11

La progression du nombre d'adhérents de Bio Centre est à l'image de l'évolution de la production, puisqu'elle est de 51% entre 2009 (326 adhérents) et 2010. Cela montre sans conteste que Bio Centre est un outil pour les différents opérateurs qui cherchent à la fois informations et actions de développement. A titre d'exemple, Bio Centre a été un moteur dans la création de Selfbio Centre, la plateforme de distribution pour la restauration collective en région Centre, ou encore dans la structuration de la filière porcine biologique.

Des adhérents témoignent

Luc Coutant, Producteur, président du GABBTO « Bio Centre est une structure régionale indispensable pour être l'interface avec le pouvoir politique régional qui ne cesse de prendre de l'importance. De plus, elle fédère tous les acteurs de la filière dans le respect de l'éthique de la bio et, à ce titre, elle prendra inévitablement de plus en plus d'importance à l'avenir. »

Jean-Pierre Leveillard, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre « Travailler avec Bio Centre, c'est marquer l'engagement des chambres d'agriculture pour un développement de l'agriculture biologique fondé sur une logique économique et de filières. C'est créer des ponts, des liens et des échanges entre des systèmes de production qui peuvent s'enrichir mutuellement au plan environnemental. »

Fabienne Frebot, Responsable marketing de la société Tradival « Filiale d'un groupe coopératif, Tradival a pour vocation de valoriser la viande de porc par l'abattage, la découpe et la transformation. Être adhérent à Bio Centre nous permet de toujours être au fait de l'actualité, de la réglementation et être en contact avec un réseau de professionnels de la filière. »

Agnès Zoppé-Redois, Gérante de la Biocoop Au Bourgeon Vert, Bourges « Être adhérente de Bio Centre est pour moi une évidence, celle de participer au développement de la bio avec tous les acteurs de la filière. Bio Centre est un exemple de la concertation de tous ceux qui portent l'agriculture biologique dans notre région. »

Thierry Touzet, Président de l'AMAP Gâtinais « Notre Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), créée en 2004 près de Montargis, regroupe près de 200 consom'acteurs et 12 producteurs. Elle a atteint une bonne maturité mais elle a besoin d'établir des liens avec d'autres AMAP, d'autres structures professionnelles. Pour nous, Bio Centre est une plateforme d'échanges et un support pour consolider des modes alternatifs de distribution. »

Une association interprofessionnelle impliquée dans des actions interrégionales

Bio Centre mène régulièrement des actions avec les acteurs des filières des autres régions de France :

- Programme de développement des légumes de plein champ bio 2010 – 2012
- Programme de développement de la filière porcine
- Organisation d'actions de promotion des différentes filières
- Participation au développement de BRIO (Bio des Régions Interprofessionnellement Organisées), regroupement national des associations interprofessionnelles de France.

Vos contacts à Bio Centre

Directeur	Eric BELIARD	02 38 71 95 10
Assistante	Sandrine MORIN	02 38 71 90 52
Chargée de mission filières végétales	Cécile PERRET	02 38 71 91 51
Chargé de mission filières animales	Jean-Marie MAZENC	02 38 71 90 40
Chargée de mission aval et restauration collective	Edith LEMERCIER	02 38 71 91 05
Chargée de mission maraîchage	Cécile BELIN	02 38 71 95 20
Coordinateur amont	Jean-Christophe GRANDIN	02 48 26 43 80
Chargée de mission communication	Annie DESAILLY	02 38 71 91 29

BIO CENTRE Cité de l'Agriculture
13 avenue des Droits de l'Homme, 45921 ORLÉANS cédex 9



Bio Centre, l'association de la filière biologique en région Centre